13

Aurillac le 29 Avril 1917.

Monsieur Le Préfet du Cantal

Monsieur.

J'ai l'honneur de vous solliciter pour une demande de passeport pour l'Espagne. Je me rend a Bilbao pour voir un membre de ma famille qui est souffrant.

Recevez, Monsieur le Préfet mes sincères salutation.

Mazel

Vu par le Commissaire de Police d'Aurillac qui ne voit aucun inconvénient à ce que le passeport soit délivré à Mme Veuve Lasseure née Mazel Marie Joséphine, domiciliée à Aurillac avenue Milhaud N° 2.

Aurillac le 29 avril 1917

Commissariat de Police

Commissaire de Police

Cantal